

Jacques Armand
CREPAUC

LA COORDINATION DE TRAVAUX

La fonction
Les missions
Les contrats types

Editions du Moniteur

Table des matières

Préface de Pierre Voutay.....	11
-------------------------------	----

1. Le contenu et l'environnement de la coordination

1. La fonction de coordination dans le bâtiment	15
1.1. Une mission nouvelle.....	15
1.2. Fonctions et professions.....	15
1.3. Les spécialistes de la coordination.....	15
1.3.1. L'agent de liaison.....	17
1.3.2. Le maître de chantier.....	18
1.3.3. Le pilote ou coordonnateur.....	18
1.3.4. La coordination et la maîtrise d'ouvrage publique.....	19
2. Le coordonnateur : qualification et organismes professionnels	21
2.1. La qualification attendue du pilote.....	21
2.2. L'UNAPOC.....	22
2.3. L'OPQTECC.....	22
2.4. L'OPQIBI.....	24
2.5. Les professionnels de la coordination.....	25
3. Les professions qui exercent la coordination	27
3.1. Le service technique du maître de l'ouvrage.....	27
3.2. L'architecte.....	27
3.3. L'économiste de la construction.....	28
3.4. L'ingénierie.....	28
3.5. Le spécialiste de la coordination.....	28
3.6. L'entrepreneur.....	28
3.6.1. L'entrepreneur général.....	29
3.6.2. Le mandataire du groupement.....	29
3.6.3. L'entrepreneur d'un marché séparé.....	29
4. Le statut de l'entreprise dans le contrat d'entreprise	31
4.1. Les travaux sont attribués par marchés séparés.....	31
4.2. L'entreprise générale.....	33
4.3. Le groupement d'entrepreneurs conjoints.....	34
4.4. Le groupement d'entrepreneurs solidaires.....	34
4.5. Le groupement d'entrepreneurs en marchés privés.....	35
4.6. La place de la coordination.....	35

5. La position contractuelle du coordonnateur	37
5.1. Le maître de l'ouvrage assure la coordination du chantier	37
5.2. Le maître de l'ouvrage passe un contrat de coordination avec le maître d'œuvre privé	40
5.2.1. Le maître de l'ouvrage réglementé	40
5.2.2. Les marchés de travaux soumis à la norme NF P 03-001	44
5.2.2.1. Cas des marchés séparés.....	44
5.2.2.2. Cas d'entrepreneurs groupés	44
5.2.3. Le maître de l'ouvrage n'est soumis à aucune réglementation.....	45
5.2.4. Incidence de la loi du 12 juillet 1985.....	45
5.3. Le maître d'œuvre coordonnateur contractant de l'entrepreneur	46
5.4. Le coordonnateur a un contrat avec le maître de l'ouvrage.....	46
5.5. Le coordonnateur a un contrat avec le maître d'œuvre	47
5.6. L'entrepreneur a un contrat de coordination avec le maître de l'ouvrage	47
5.6.1. L'entrepreneur est titulaire d'un marché séparé	47
5.6.2. Cas du marché unique.....	50
5.7. Le coordonnateur a un contrat avec l'entrepreneur	51
5.7.1. L'entrepreneur est titulaire d'un marché séparé	51
5.7.2. L'entrepreneur général.....	51
5.7.3. L'entrepreneur est mandataire d'un groupement d'entrepreneurs conjoints.....	51
5.7.4. L'entrepreneur est mandataire d'un groupement d'entrepreneurs solidaires.....	52
5.8. La coordination imposée par le CCAP-Travaux	52
5.9. La désignation d'un agent de liaison	52
6. La coordination dans le contexte du chantier	53
6.1. La sous-traitance.....	53
6.1.1. La loi sur la sous-traitance concerne-t-elle la coordination ?.....	53
6.1.2. L'acceptation du coordonnateur	53
6.1.3. Application pratique de la sous-traitance.....	54
6.1.3.1. Cas de l'entreprise générale.....	54
6.1.3.2. Marché passé à un groupement d'entrepreneurs conjoints	54
6.1.3.3. Marché passé à un groupement d'entrepreneurs solidaires.....	54
6.2. Le coordonnateur et le compte interentreprises.....	55
6.2.1. Le compte interentreprises.....	55
6.2.2. Le rôle du coordonnateur et le compte interentreprises.....	56
6.3. Le coordonnateur et le CIHS	56
6.3.1. Le CIHS	56
6.3.2. Le président du CIHS	57
6.3.3. Le secrétaire du CIHS	57
7. Les délais du marché de travaux	59
7.1. La définition des délais	59
7.2. Le délai d'exécution	60
7.2.1. Le délai d'exécution du marché public.....	60
7.2.2. Le délai d'exécution du marché privé.....	60
7.3. Les prolongations de délai	62
7.3.1. Les prolongations de délai en marchés publics	63
7.3.1.1. Phénomènes non imputables à l'entreprise	63
7.3.1.2. Les intempéries légales ou réglementaires	63
7.3.1.3. Les intempéries contractuelles.....	63
7.3.2. Les prolongations de délai en marchés privés	64
7.3.2.1. Les intempéries.....	64
7.3.2.2. Les problèmes particuliers.....	64

7.3.3. Les délais partiels	64
7.4. Le retard et les pénalités du marché unique	65
7.4.1. Le retard du marché unique	65
7.4.2. Les pénalités applicables à l'entreprise	65
7.5. Les retards et les pénalités en marchés séparés.....	66
7.5.1. Les retards en marchés séparés	66
7.5.2. Les pénalités en marchés séparés.....	66
7.6. Les pénalités de retard du coordonnateur	67
7.7. Le respect des délais par le maître de l'ouvrage ou le maître d'œuvre	67
8. La spécificité du contrat de l'OPC	69
8.1. Le formalisme du marché	69
8.1.1. Cas de la commande	69
8.1.2. Marché passé par un maître de l'ouvrage soumis au Code des marchés publics.....	69
8.1.3. Cas de la maîtrise de chantier attribuée au maître d'œuvre.....	70
8.1.4. Marché passé par les maîtres de l'ouvrage non soumis au Code des marchés publics.....	70
8.2. La rédaction des documents des marchés	71
8.2.1. Cohérence des documents des différents marchés	71
8.2.2. Utilisation des documents types	71
8.2.3. Le cahier des clauses techniques particulières	72
8.2.4. Les clauses administratives	72
8.2.5. Un document simplifié.....	72
9. La cohérence des clauses entre les contrats	73
9.1. Le contrat et les obligations.....	73
9.1.1. Marchés passés par l'État et ses établissements à caractère administratif...	74
9.1.2. Marchés passés par les collectivités territoriales	74
9.1.3. Cas particulier de l'ordre de service.....	74
9.1.4. Marchés privés	74
9.2. Les clauses concernant les délais du contrat de contrôle technique	75
9.3. Les clauses concernant les délais dans le contrat de maîtrise d'œuvre	75
9.3.1. La coordination et les études.....	75
9.3.2. La coordination et le suivi du chantier	75
9.3.3. La gestion financière du chantier	75
9.4. Les clauses liées à la coordination dans les marchés de travaux	76
9.4.1. Cas des marchés séparés.....	76
9.4.2. Cas des marchés uniques.....	76
10. Le coût de la coordination	79
10.1. Principe du coût d'une prestation de services	79
10.1.1. Mesure de la quantité	79
10.1.2. Mesure de la qualité.....	79
10.1.3. Principe de gestion	80
10.2. Les différents modes de rémunération	80
10.2.1. La rémunération à prix unitaires	80
10.2.2. Le forfait de rémunération.....	80
10.2.3. La rémunération proportionnelle.....	81
10.3. La maîtrise de chantier.....	82
10.4. La négociation du prix	84
10.4.1. La négociation du rabais	84
10.4.2. La modification des prestations	84

2. Les contrats types

Document A. Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) passé par un maître de l'ouvrage public ou privé	89
Document B. Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) passé avec des entrepreneurs	99
Document C. Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)	109
Document D. Acte d'engagement (AE)	115
Document E. Règlement particulier d'appel d'offres (RPAO)	119
Document F. Règlement particulier de consultation	123
Document G. Marché d'ordonnancement, de pilotage et de coordination	127
Document H. Contrat de coordination (contrat simplifié)	131
Glossaire.....	135
Bibliographie.....	143